



L'alcool a des fonctions sociales, réconfortantes et réparatrices mais elles ne durent pas. DR

# Bacchus et moi, Bacchus et nous

**CAFÉ-PHILO** La Ferme-Asile nous invite à nous pencher sur ce drôle de couple que forment consommateur et divin nectar.

FRANCE MASSY

Les Valaisans devraient être intéressés par le prochain café-philos de la Ferme-Asile, à Sion. Demain soir, on y invite les habitants du plus grand canton viticole de Suisse à réfléchir sur leur relation avec Bacchus. Et de manière élargie, à leur rapport avec l'alcool. Madeleine Gay, l'œnologue réputée, et le P<sup>r</sup> Jean-Bernard Daepfen, chef du service d'alcoologie du CHUV, partageront leur vision. En guise d'apéro, nous sommes allés rencontrer le P<sup>r</sup> Jean-Bernard Daepfen au CHUV.

### Alcoolique, un gros mot

«Pouvez-vous m'indiquer où se trouve le service d'alcoologie, c'est pour une interview!» La seconde partie de la phrase, lancée à toute vitesse pour éviter un malentendu, laisse bien entrevoir l'ambiguïté de la relation. On préfère évoquer la notion de plaisir liée à la dégustation ou les études mettant en avant les propriétés antioxydantes du vin plutôt que d'envisager le fait d'en être peut-être dépendant. Il faut dire que le discours moralisant qui accompagne le sujet est plus stigmatisant que séduisant. On parle sans honte de son diabète, pas de son alcoolisme. Comme si alcoolique était un gros mot et non une maladie. Jean-Bernard Daepfen parle de pathologie face à laquelle nous ne sommes pas égaux: «L'alcool induit lentement une dépendance, mais pas chez tout le monde. Il choisit sa cible. Ce n'est



P<sup>r</sup> JEAN-BERNARD DAEPPEN  
CHEF DU SERVICE D'ALCOOLOGIE DU CHUV

«Si l'alcool n'avait pas d'effets psychotropes, il n'aurait pas ce succès-là.»

pas juste une histoire de volonté et de responsabilité. Il y a des gènes de la dépendance. Ceux qui l'ont risquent trois fois plus que les autres de devenir dépendants. Mais pour la plupart, les consommateurs ont la capacité d'être dans la tempérance. Il y a en Suisse 90% des adultes qui boivent de l'alcool et 5% de dépendants.»

### Attractif et dangereux

La tempérance. Un concept qui plaît aux hédonistes, aux professionnels du vin (les tensions entre enjeux économiques et santé publique sont très fortes) et... à la nouvelle médecine de l'addiction. Dans son service d'alcoologie, Jean-Bernard Daepfen ne prône pas l'abstinence à tout prix. «Nous avons une approche qui accepte des objectifs de réduction de la consommation. On cherche une collaboration avec nos patients. On ne leur demande pas d'arrêter de boire, on les accompagne dans des tentatives de réduction ou d'arrêt. On se démarque de l'alcoologie du siècle dernier qui édictait des perspectives très morales et très contrôlantes...

Comme une doctrine de religion assez dogmatique, où il fallait choisir entre l'abstinence ou la mort.» Pour autant, le P<sup>r</sup> Daepfen considère l'alcool comme une véritable drogue. «C'est un psychotrope dangereux car très attractif. Il additionne des propriétés euphorisantes à un bon goût, ce qui n'est pas le cas de la cocaïne ou de l'héroïne...» L'aspect lié au plaisir de la consommation n'est certainement pas la seule raison d'en consommer. «Si l'alcool n'avait pas d'effets psychotropes, il n'aurait pas ce succès-là, assène Jean-Bernard Daepfen. Les abus d'alcool ont toujours une raison d'être psychique. Consommer de l'alcool est une tentative d'aller mieux. L'alcool a une fonction réconfortante et réparatrice, mais qui ne dure pas.»

Mais comme les psychotropes font partie de l'humanité depuis la nuit des temps, le spécialiste ne veut pas jouer les ayatollahs. «On ne peut nier le côté attractif de l'alcool et ses fonctions sociales.» Jean-Bernard Daepfen partagera volontiers un verre de vin avec Madeleine Gay

lors de cette rencontre à la Ferme-Asile. L'occasion de confronter une conception de l'alcool festif, convivial et indissociable de la gastronomie à la réalité plus cruelle d'un produit nocif responsable de 25% de la mortalité des moins de 30 ans. Un échange qui s'annonce passionnant. D'autant plus que Madeleine Gay appartient à cette génération de vignerons qui sait parler de plaisir et de modération.

Quand on demande au P<sup>r</sup> Jean-Bernard Daepfen s'il attend beaucoup de monde, il répond malicieusement: «Je sais qu'il est très difficile d'intéresser les gens au problème de l'alcool, mais Madeleine Gay est plus attractive que moi. Et les gens vont se dire qu'il y aura peut-être une dégustation après...»

### INFO+

Café-philos Bacchus et moi  
Ferme-Asile Sion,  
mardi 27 janvier à 20 h 30. Entrée libre.

PUBLICITÉ

## LÉGISLATION

# Cinq nouvelles lois entrent en vigueur

Cinq nouveaux textes législatifs entrent en vigueur en janvier 2015. Particularité de trois d'entre eux: ils ont fait l'objet de votations et un quatrième a été menacé par un référendum.

### Hôpitaux: nouvelle LEIS

La loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) avait été rejetée par le peuple à 54,5% en 2011. La nouvelle mouture est par contre passée comme une lettre à la poste, puisqu'elle a été adoptée par 120 voix par le Grand Conseil et en une seule lecture.

La LEIS affirme le rôle d'hôpital cantonal à l'établissement de Sion, alors que des prestations hospitalières sont prévues dans les trois régions du canton. La nouvelle LEIS ancre aussi la médecine hautement spécialisée à l'hôpital cantonal de Sion.

### Tourisme: taxe de séjour déplaçonnée

La première loi sur le tourisme avait été refusée à plus de 75% par les Valaisans en 2009. Un référendum a aussi été lancé contre la seconde mouture sortie des travaux du Grand Conseil, mais n'a pas réussi à recueillir le nombre de signatures requis. La loi qui entre en vigueur déplaçonne la taxe de séjour, les communes sont désormais libres de la fixer comme elles l'entendent. Il est aussi prévu que l'Etat injecte 10 millions dans l'organisme de promotion commune au tourisme, à l'agriculture et à l'industrie Valais/Wallis Promotion. Les députés ont aussi accepté la création d'un fonds pour le tourisme. Autre nouveauté, des entreprises du tourisme, qui prennent la

forme de sociétés anonymes, peuvent être créées par les communes ou des regroupements de communes.

### Premières mesures d'économies: arrêt provisoire de l'alimentation des fonds de financement

Le décret ETS1 a été accepté par le peuple avec 58,5% de oui le 30 novembre. Le texte comprend une réduction du salaire des enseignants lors de leur première année de travail de 5% et une baisse du nombre d'heures de décharge. Sur les 31 millions d'économies, la principale (23,4 millions) concerne toutefois l'arrêt provisoire de l'alimentation des fonds de financement cantonaux.

### Conseillers d'Etat: plus de salaire, moins de rente

La loi sur la prévoyance professionnelle des magistrats entre aussi en vigueur en ce début d'année. Par contre, elle ne s'appliquera pas aux conseillers d'Etat en place. Les suivants verront leur salaire passer à 300 000 francs par année, mais leur rente de retraite diminuée.

### Aménagement du territoire: pas de référendum

La nouvelle mouture de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire avait aussi été menacée par le lancement d'un référendum. Il n'en a rien été au final. La loi prévoit notamment que le concept cantonal de développement territorial est adopté par le Grand Conseil, alors que le Conseil d'Etat élabore un plan directeur cantonal.

● JEAN-YVES GABBUD

## SAINT-BERNARDS À ZERMATT

### Le vétérinaire a pris des mesures

A la suite des dénonciations des conditions de détention des dix saint-bernards utilisés à des fins touristiques à Zermatt, le vétérinaire cantonal Jérôme Barras a pris des mesures. Il a renforcé les contrôles et exigé la mise en place de tout l'arsenal permis par la loi. Cela concerne notamment la conformité des locaux de détention, les soins, le suivi vétérinaire et comportemental et les

attestations de compétence de détenteurs de chiens pour les conducteurs photographes. «Actuellement, nous n'avons rien constaté d'illégal. Mais bien sûr, on ne peut pas tout surveiller tout le temps», souligne le vétérinaire cantonal.

### WEF 2015

### F/A-18 à Sion samedi

Des F/A-18 ayant décollé de Meiringen pour la surveillance du WEF ont dû se poser à Sion samedi soir en raison des conditions météorologiques. ● JW

**POINTCOM**  
CREATIVE SOLUTIONS FOR EVENTS

Location mobilier  
Création de stands et décors  
Logistique événementielle

Ch. des Frigos 15 / CH - 1908 Riddes  
+41 79 203 82 11 / info@pcom.ch / www.pcom.ch

Rue du Manège 2  
Sion Champsec

**outlet**  
**MIGROS**  
Sion

**1** **BON**  
de réduction sur tout achat

Achat minimum 5.-  
Maximum 5 bons par achat

Valable jusqu'au 31.1.2015  
sur présentation du bon